



## Plan de transfert mutualisé en région Ile-De-France pour la période 2022/2025

Ce plan de transfert vient répondre au besoin de **massification des changements de pratiques des agriculteurs** visant la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) en élaborant une stratégie régionale d'amélioration du transfert (auprès des agriculteurs, des conseillers etc...) des pratiques et méthodes. A cette fin il est attendu qu'il :

- Favorise la diffusion des pratiques agricoles et des démarches d'accompagnement des agriculteurs visant un moindre usage des PPP sur la région Ile-de-France, a minima au sein des Collectifs d'Agriculteurs en Transition AgroEcologique (CATAE).
- Donne plus d'ampleur à l'action des groupes DEPHY et plus largement, de massifier l'appropriation des enseignements de l'ensemble des CATAE par le plus grand nombre d'acteurs (agriculteurs, techniciens, animateurs...).
- Permette d'aller plus loin dans la réduction des PPP en créant des dynamiques avec les acteurs territoriaux et des filières, notamment avec les partenaires de l'aval.

Trois axes de transfert sont priorités dans le cadre de ce plan, à savoir :

- **Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques :**
  - Conduire son exploitation avec moins de PPP
  - Les innovations pour aider la réduction PPP
- **Filière/Diversification/Innovation :**
  - Mise en place ; développement d'une nouvelle filière ; débouché sur le territoire
  - Sécuriser/améliorer ses performances économiques sur l'exploitation par la diversification
  - Améliorer son système de culture grâce à l'innovation
- **Biodiversité :**
  - Améliorer/favoriser la biodiversité des agrosystèmes
  - Les services rendus par la biodiversité et les auxiliaires
  - L'apiculture en Ile-de-France

Dans le cadre de la capitalisation, un ensemble d'acteurs et/ou porteurs de projets sont priorités pour répondre à ces axes (cf annexe). Cependant, les autres acteurs du territoire peuvent également répondre aux actions rentrant dans le cadre de ce plan.

### 1) S'engager annuellement dans des actions de diffusion / transfert existantes en région

Il est souhaité que les structures porteuses des différents collectifs s'engagent dans des actions de diffusion et de transfert en région (voir annexe) :

- ❖ **Pour les structures porteuses ciblées dans les 3 axes : l'organisation d'à minima une action chaque année, hors année d'engagement.** Ces actions locales pourront prendre la forme de journées « porte-ouverte », de tours de plaine, d'ateliers en salle, ...
- ❖ **Pour l'ensemble des structures porteuses : la production d'au moins une ressource de transfert** (fiche, vidéo...).

L'engagement de la CARIDF dans les actions de diffusion / transfert existantes en région se fera à différents niveaux :

- ❖ **En relayant les actions** mises en place sur le territoire
  - Relayer en amont les actions par le biais d'une newsletter d'une fréquence d'a minima 3-4/an présentant les futures actions à venir, mais aussi un retour sur certaines actions déjà réalisées.

- Relayer les données transférées dans le cadre de l'action, en assistant à l'action lorsque cela est possible ou en relayant directement les données mises à disposition par les organisateurs.
- ❖ **En capitalisant l'ensemble des ressources remontées** par les structures porteuses des groupes : celles-ci seront déposées sur la plateforme <https://collectifs-agroecologie.fr/>
- ❖ **En engageant les réseaux Ecophyto (DEPHY et groupes 30 000)** à intégrer au possible les actions de communication/transfert mises en place sur le territoire d'Ile-de-France par la CARIDF, telles que :
  - Les plateformes techniques
  - Les animations réalisées dans le cadre des AAC
  - Les rendez-vous « Ferme pilote innovation »
  - Etc...
- ❖ **En densifiant les échanges entre DEPHY et groupes 30 000** pour favoriser le transfert des pratiques éprouvées pour la réduction des PPP, par l'organisation de temps d'échanges dédiés ou d'actions communes entre ces réseaux.

## 2) Organiser des actions de restitution de type « bilan pluriannuel du collectif »

D'ici 2025, chaque collectif a la possibilité de réaliser une **action individuelle de restitution de type « bilan pluriannuel »** pour présenter les enseignements/résultats acquis, en visant un transfert à l'échelle régionale et non uniquement locale (cf action 1).

**De même, des séminaires collectifs de restitution des résultats** seront **organisés conjointement avec les différents porteurs :**

- ❖ ***Un colloque régional DEPHY ferme sera organisé en 2022 sous un format innovant intégrant des séquences vidéo et des temps d'échange. Les séquences vidéo, préparées conjointement avec la région Centre-Val-de-Loire dévoileront les résultats du réseau DEPHY sur les années précédentes (période 2016-2021), mais aussi de nombreux témoignages d'agriculteurs et d'ingénieurs réseau.***
- ❖ ***Une autre action sera organisée d'ici 2025 (format et contenu à définir), mobilisant les collectifs DEPHY, GIEE et groupes 30 000 ciblés dans le cadre de ce plan.***

## 3) Structurer un plan de communication/transfert annuel, par la mise en place d'actions spécifiques

- ❖ Sur la base de travail **des groupes DEPHY/30 000, un livret** sera publié chaque année et diffusé aux agriculteurs. Il contiendra les résultats de campagne du réseau DEPHY/groupe 30 000 et des focus techniques sur des pratiques mises en place par les agriculteurs, ou des essais en cours. Le compte twitter « **Groupe DEPHY Sud91** » sera également l'un des relais pour communiquer sur les actions mises en place, et transférer les ressources produites par le réseau. Parallèlement, des fiches ou livrets sur les techniques alternatives, la reconnaissance de bioagresseurs etc. pourront être produits, et ce, à destination d'un large public.
- ❖ **Pour l'ensemble des collectifs, une newsletter sera mise en place et diffusée**, avec une fréquence pouvant varier selon l'activité des groupes.
  - A l'image de la « DEPHY news » du réseau DEPHY, ou de la lettre « Actu'phyto » de la DRIAAF celle-ci recensera en priorité les actions de communication/transfert à venir sur le territoire, mais aussi, selon les parutions, des retours sur les événements déjà réalisés et/ou des renvois vers des ressources récemment produites.
  - De nombreux canaux seront utilisés pour étendre la liste de diffusion à un maximum d'agriculteurs et d'acteurs du monde agricole : les réseaux sociaux, les bulletins techniques (BSV, messagerie...), la réalisation de conseils stratégiques phytosanitaires (CSP), les sessions de formations...
- ❖ En vue de la rédaction de cette newsletter, **un espace de stockage et de partage de fichier de type « Google Drive » sera mis en place pour l'ensemble des porteurs de projet.** Cet espace permettra de transmettre les dates de chaque action à venir, mais aussi la documentation qui y sera liée (invitation,

retours de l'action, ressources...). Des outils méthodologiques pourront également être déposés sur cet espace.

#### **4) Engager les CATAE dans l'enseignement et les projets R&D**

##### **Pour les réseaux DEPHY/groupes 30 000 : Favoriser les interactions avec l'enseignement**

- **Agricole :**
  - **Intervenir auprès d'étudiants de lycées agricoles** (Lycée agricole la Bretonnière, Lycée agricole Bougainville, Lycée privé de Sully, etc...). Cette intervention pourra se faire sous la forme :
    - **Plénière ou sous forme de « travaux dirigés »**, avec une présentation du réseau DEPHY ou groupes 30 000 et des résultats obtenus par les groupes, ou encore de tout autre type d'animation de type témoignage, reconception de système...
    - **D'une visite d'exploitations** chez des agriculteurs de ces réseaux
    - **Etc...**
- **Non agricole :** avec des objectifs adaptés à l'âge et la cible, ces interventions pourront avoir le même type de format que cité précédemment.

**Pour l'ensemble des CATAE :** Il s'agira d'intégrer au possible les collectifs dans des actions R&D, en interagissant ou en participant directement dans la réalisation de projets R&D (DEPHY Expe, Syppre, fermes pilotes, projets divers ...).

#### **5) Engager les collectifs d'Ile-de-France dans le transfert méthodologique à destination des acteurs impliqués dans l'animation de groupes, la production et/ou le transfert de connaissance.**

Cette action a deux objectifs principaux : (i) créer du lien entre les animateurs, et (ii) faire monter en compétence les animateurs et conseillers des groupes. Ce transfert méthodologique pourra se faire notamment via :

- ❖ **La diffusion d'outils de travail issus du réseau DEPHY**, pouvant être d'ordre méthodologique ou pour faciliter la diffusion des données :
  - Fiches trajectoires, pratiques remarquables, fiches accompagnement...
  - Guides issus de la « boîte à outil DEPHY » : outils de diagnostics, « la boîte à outil du conseiller », etc ...
- ❖ **L'organisation d'une réunion annuelle entre tous les animateurs de collectifs ou d'AAC** pour un temps d'échange et de partage d'expérience. L'objectif est de créer davantage de liens entre les différents acteurs de la région et de recueillir régulièrement leurs besoins. Cette réunion serait aussi par exemple l'occasion de présenter des « succès » pour inspirer les animateurs, ou encore d'animer des ateliers « résolution de problématiques ».